

Les races hyperspécialisées entre verrouillage et ancrage local, l'exemple du Texel Belge

Anne Lauvie^{1,*} et Pierre M. Stassart²

¹ INRA UMR SELMET INRA-CIRAD-SupAgro, 2, place Viala, 34060 Montpellier cedex 01, France

² ULg, équipe SEED, avenue de Longwy 185, 6700 Arlon, Belgique

Résumé – Le cas de la race bovine hyperspécialisée Blanc Bleu Belge illustre de façon emblématique la notion de verrouillage en élevage. Cet article étudie la situation d'une autre race hyperspécialisée, le mouton Texel Belge, à partir de laquelle nous questionnons un dispositif de gestion d'une ressource génétique animale en croisant une approche par les régimes socio-techniques et les verrouillages et une approche par l'ancrage local. Après avoir montré en quoi le Blanc Bleu Belge fait figure de modèle pour les sélectionneurs de Texel Belge, et bien que les formes de verrouillage associées ne soient pas entièrement similaires, nous discutons de l'adaptation et des capacités adaptatives des races locales, mais aussi de la nécessité de questionner, dans les dispositifs de gestion des ressources génétiques, quel est le « local » qui fait sens pour les acteurs impliqués car celui-ci peut prendre de multiples formes.

Mots clés : ressources génétiques animales / verrouillage / local / Belgique

Abstract – **Hyper specialized breeds: between lock-in and local. The example of the Belgian Texel breed.** The Belgian Blue cattle breed is a core example to illustrate the notion of lock-in in animal production. We study in this paper the situation of another hyper specialized breed, the Belgian Texel sheep, and we question an animal genetic resources management set-up, crossing both approaches of lock-in and of localization of agrifood systems. This work leads us to show how the Belgian Blue is a model for Belgian Texel stakeholders, even if the lock-in modalities are different. We discuss the question of adaptation and adaptive capacities of local breeds. Finally, we underline the importance of questioning what is the meaning of “local” for the stakeholders.

Keywords: animal genetic resources / lock-in / local / Belgium

1 Introduction

Dans le domaine de la gestion des ressources génétiques, les races qualifiées de « locales » sont souvent associées à des enjeux de conservation, mais aussi de développement, notamment *via* la valorisation des produits issus de ces races (Audiot *et al.*, 2005 ; Bertaglia *et al.*, 2005 ; Gandini *et al.*, 2004 ; Ligda et Casabianca, 2013 ; Martin-Collado *et al.*, 2012 ; Mathias *et al.*, 2010). Leur adaptation locale (au territoire, au système d'élevage) est aussi souvent mise en avant même si elle est rarement caractérisée. Les travaux sur l'adaptation se sont en général focalisés sur l'adaptation à un aléa ou une contrainte spécifique. Pour beaucoup de populations animales, cette adaptation est mise en avant parce qu'elle est constatée par les éleveurs (Audiot, 1995). Ces populations animales ont conservé pour certaines une diversité de fins (contrairement à des

racas spécialisées pour une production, certaines de ces races peuvent être élevées à la fois pour le lait, la viande et le travail).

Les races dites hyperspécialisées ont quant à elles été sélectionnées dans un but particulier et expriment des performances exceptionnelles du point de vue de cet objectif de sélection. En Belgique, des races hyperspécialisées pour la production de viande ont été développées chez les bovins (Blanc Bleu Belge), les porcins (Piétrain) et les ovins (Texel Belge).

Le fait qu'en Belgique, une race hyperspécialisée existe pour chacune des principales espèces d'élevage à viande laisse penser qu'il existe un modèle de sélection tendant à l'hyperspécialisation qui est caractéristique de ce pays. Peut-on considérer que ce modèle de sélection et de gestion des ressources génétiques belges est ancré dans ce territoire, la Belgique, au même titre qu'on met souvent en avant l'ancrage territorial de races qualifiées de locales (Daniaux *et al.*, 2006) ?

Comme le montrent les travaux de Stassart et Jamar (2009) sur le Blanc Bleu Belge, l'ancrage au territoire se fait plus à travers les modalités d'organisation, les réseaux d'acteurs, les

* Auteur de correspondance : anne.lauvie@supagro.inra.fr

objets techniques et savoir-faire, et les règles et normes. Ces auteurs mobilisent la notion de verrouillage, qui vise à rendre compte des irréversibilités dans la mise en place des systèmes socio-techniques, et qu'ils empruntent aux travaux d'économistes tels que Cowan et Gunby (1996) (cités par Stassart et Jamar, 2008) définissant ces verrouillages comme partie des mécanismes de dépendance au chemin. Ces travaux ont montré comment cette hyperspécialisation, et les formes d'organisation, les normes, savoirs et savoir-faire qui l'accompagnent, font verrouillage dans les trajectoires de changement (Stassart et Jamar, 2009).

Par ailleurs, la notion de régime socio-technique mobilisée dans les approches des transitions est définie sur la base de trois dimensions inter-reliées ; un réseau d'acteurs et de groupes sociaux, une série de règles formelles et informelles qui guident les activités des acteurs, des éléments techniques et matériels (Geels, 2004).

Peut-on par conséquent dans le cas de ces races hyperspécialisées considérer que l'ancrage territorial se construit autour de ces composantes constituant le régime socio-technique ?

Cette question renvoie au gradient que l'on fait souvent implicitement entre des races locales qui seraient l'objet d'un fort ancrage territorial et des races spécialisées qui auraient subi un détachement plus ou moins prononcé de leur territoire initial d'élevage par le biais des efforts de sélection. Ainsi, les races qualifiées de locales font référence à un territoire de provenance précis, ce que leur nom indique, en se référant généralement à ce territoire. Cela est aussi souvent associé à une idée d'adaptation, d'ancrage qui se construit lui autour des composantes du système d'élevage.

Par conséquent notre objectif dans cet article est d'explicitier, en portant particulièrement attention au système socio-technique, un type d'ancrage (au territoire belge) d'une de ces races hyperspécialisées, le Texel Belge.

2 Matériel et méthode

Onze entretiens semi directifs ont été menés avec une diversité d'acteurs concernés par la race ovine de Texel Belge (Encadré 1) : six éleveurs, deux scientifiques dont un vétérinaire, un technicien dont l'entretien était en partie commun avec un des éleveurs, un vétérinaire praticien également éleveur et un boucher. L'échantillon a été constitué à partir d'informations auprès de personnes ressources, puis par effet « boule de neige », afin de couvrir une diversité d'acteurs et de situations. Comme l'indique l'Encadré 1, la production ovine est peu importante en Belgique par rapport à d'autres productions animales, un technicien ovin nous ayant par ailleurs confirmé que la très grosse majorité des éleveurs sélectionneurs en Texel Belge étaient des pluriactifs. Les éleveurs de notre échantillon sont notamment des éleveurs sélectionneurs qui pratiquent les concours et sont connus de ce fait, et nous ayant donc été indiqués par les personnes ressources sollicitées. Certains parmi eux sont également éleveurs de Blanc Bleu Belge et/ou d'autres races ovines. L'un d'entre eux a été choisi d'abord en tant que vétérinaire praticien et n'utilise que ponctuellement des mâles Texel Belge en croisement, et un dernier ayant uniquement d'autres races a été choisi en tant qu'impliqué dans la gestion collective des races ovines. Les éleveurs enquêtés étaient situés dans différentes zones géographiques (Fig. 1).

Encadré 1. La production ovine en Belgique et le Texel Belge

The sheep production in Belgium and the belgian Texel

En Belgique, les bovins, les porcins et les poules sont les espèces d'élevage les plus représentées (plus de 90 % des produits de l'élevage).

117 000 ovins ont été recensés en 2013.

Dans le secteur de la production ovine la main-d'œuvre non permanente constitue plus des deux tiers du personnel employé. Un mouton sur deux se trouve dans une exploitation n'atteignant pas la dimension professionnelle.

Le cheptel ovin détenu dans des exploitations de grande à très grande dimension représente moins de 11 % du total des ovins. La production ovine est davantage présente dans de très petites à petites unités de production.

Concernant le marché de la viande ovine, le pays est globalement importateur de viandes de moutons.

La race Texel Belge est une race à viande issue du Texel hollandais, ce dernier ayant son berceau sur le territoire des îles Texel.

La race est gérée en Wallonie par l'Association Wallonne des Éleveurs Ovins et Caprins. Le Texel Belge a sa propre commission raciale responsable de la gestion du livre généalogique, de la cotation linéaire et de l'organisation des concours de race au niveau des provinces.

La race ne fait pas partie des races à petits effectifs éligibles pour la MAE races menacées, mais est qualifiée de « locale », « largement utilisée » dans le rapport « Les ressources génétiques des animaux d'élevage en Belgique »

Sources : Entretiens, Chiffres-clés de l'agriculture 2015, disponibles sur http://statbel.fgov.be/fr/modules/publications/statistiques/chiffres-cles_de_1_agriculture_2015.jsp, consulté le 11/04/2016 et rapport « Les ressources génétiques des animaux d'élevage en Belgique », disponible sur http://agriculture.wallonie.be/apps/spip_wolwin/IMG/pdf/Rapport_NationalFAO.pdf, consulté le 12/04/2016.

Les entretiens étaient menés avec l'appui d'un guide d'entretien qui abordait, selon les acteurs, les principales caractéristiques du système d'élevage, le point de vue sur la race, les motivations ayant amené à la choisir, les critères de sélection, la gestion collective et la valorisation de la race. Les entretiens ont été enregistrés afin de compléter la prise de note et établir des notes détaillées, sans être retranscrits intégralement.

Les notes détaillées issues des entretiens ont fait l'objet d'une analyse thématique.

Nous avons également mobilisé des informations concernant le Blanc Bleu Belge issues de travaux du SEED Arlon (Stassart, 2003, 2005 ; Stassart et Jamar, 2008, 2009). Ces données ont été mobilisées pour comparer la situation du Texel Belge aux autres races hyperspécialisées en Belgique.

Notre objectif était :

- d'identifier si les personnes interrogées faisaient référence à un modèle belge de sélection ;
- de faire des hypothèses le cas échéant sur la façon dont ce modèle s'est construit ;

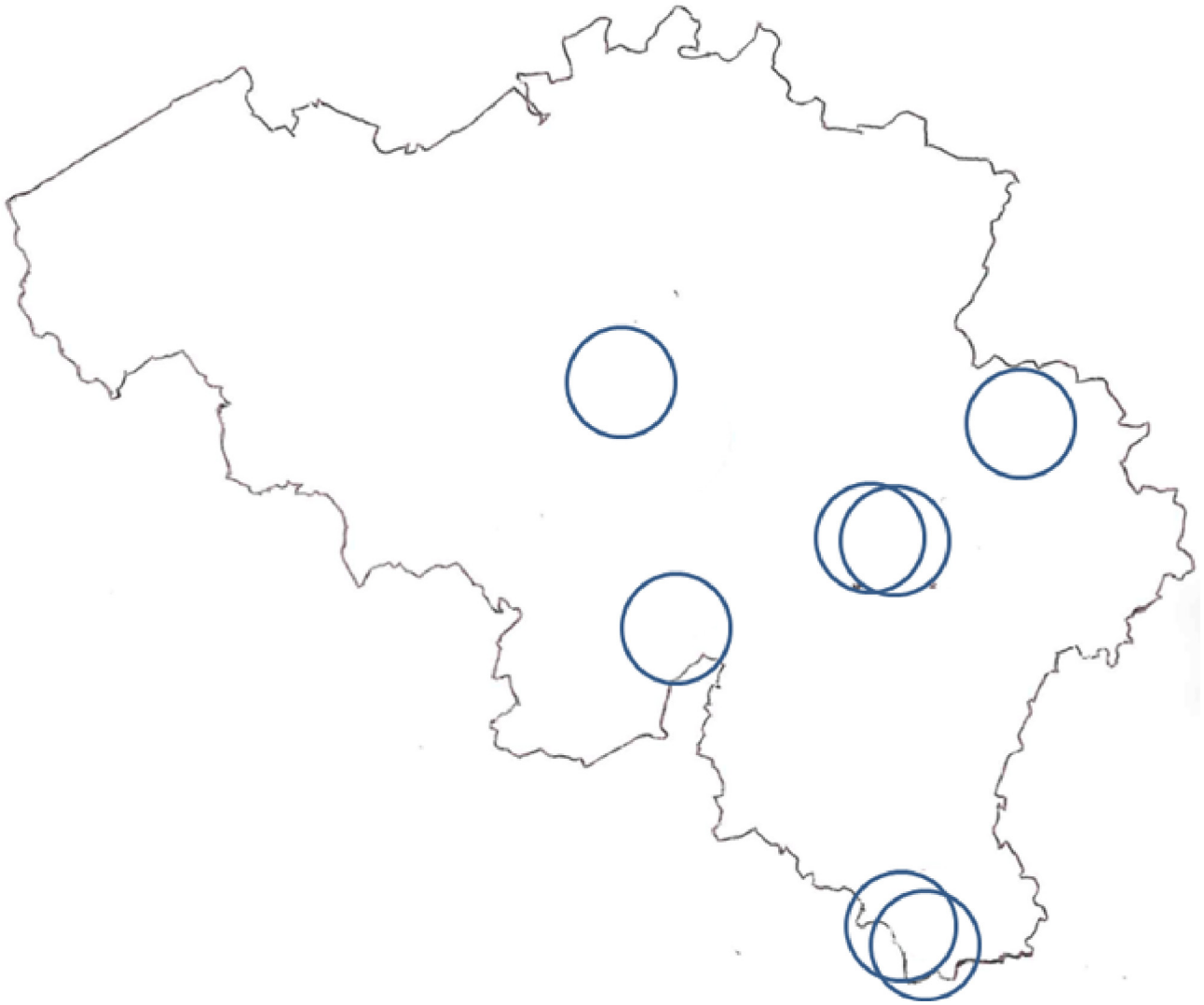


Fig. 1. Localisation des éleveurs enquêtés sur le territoire belge.

Fig. 1. Localization of interviewed farmers in Belgium.

- d’analyser les régimes socio-techniques et les situations de verrouillage dans le cas du Texel et mettre en discussion la relation entre verrouillage et ancrage. Nous avons effectué une analyse comparée de plusieurs dimensions des régimes socio-techniques (les normes en jeu et référents, les réseaux d’acteurs et organisations, et enfin les outils techniques et contraintes biologiques) dans le cas du Texel Belge et du Blanc Bleu Belge afin de discuter des relations entre les deux modèles.

3 Résultats : le Texel Belge, verrouillage et ancrage territorial

3.1 Le Texel Belge : le Blanc Bleu Belge comme référence mais des formes de verrouillage contrastées pour les deux espèces

Les enquêtes font apparaître que la race bovine Blanc Bleu Belge ([Encadré 2](#)) représente bien un modèle de référence pour les éleveurs de Texel.

Tout d’abord les discours des acteurs interrogés confirment que les deux situations partagent des normes, en particulier autour de la quantité de viande produite. Produire de la viande en quantité est une motivation centrale dans les deux modèles de sélection, en Blanc Bleu Belge et en Texel Belge. Les critères « viande » et « rendement carcasse » sont donc importants pour les sélectionneurs de Texel Belge, ce que l’on retrouve également en Blanc Bleu Belge. La production de viande est au cœur des motivations pour sélectionner : « c’est le plaisir d’élever des bêtes à viande ». Cette passion pour la viande se traduit dans les choix des animaux par les éleveurs, qui privilégient les animaux présentant une hypertrophie. Si la question de la quantité de viande révèle de fortes similarités entre Texel Belge et Blanc Bleu Belge, la situation est moins similaire lorsque l’on s’intéresse à la qualité de la viande. Le boucher interrogé a mentionné sa préférence pour de la viande ovine issue d’un animal croisé plutôt qu’issue d’un pur Texel, cet usage permettant d’obtenir une bonne conformation carcasse sans poser de problème à l’agnelage comme pour le Texel Belge pur. Les processus expliquant l’hypertrophie musculaire dans les deux espèces sont différents. Un des acteurs

Encadré 2. Le cas du Blanc Bleu Belge (d'après Stassart, 2003, 2005 ; Stassart et Jamar, 2008, 2009)

The Belgian Blue case (from Stassart, 2003, 2005; Stassart et Jamar, 2008, 2009)

La race Blanc Bleu Belge s'est développée en Belgique à partir d'un standard de spécialisation « viandeuse » qui repose sur la sélection systématique d'une mutation génétique : le gène culard. Ce choix va mener progressivement au développement d'un rameau hypervieulent au sein de la race Blanc Bleu initialement sélectionnée pour ses fonctions mixtes laitières et viandeuse. Dans les années 1970, ce rameau se constitue en race distincte à travers l'instauration d'un Herd Book Blanc Bleu culard. À la même période la fédération des bouchers belges met en place un tableau de découpe qui devient la référence en termes de qualité et de prix pour les bouchers belges. La pratique de cette découpe belge, appelée découpe anatomique, repose sur deux principes : la découpe au fil des masses musculaires, et le parage à l'excès, opération de purification de la viande maigre et tendre qui vise à éliminer toute trace visible ou non de nerfs et gras. La viande issue du Blanc Bleu Belge est un produit défini autour du référentiel du « maigre et du tendre ».

Le travail de sélection du gène culard et de multiplication sera facilité par le développement de l'insémination artificielle, l'avènement des centres d'inséminations et l'instauration des césariennes systématiques. Au côté des concours qui font la réputation des éleveurs sélectionneurs, la cotation linéaire sera l'outil privilégié de qualification des animaux sur pieds. Des pratiques d'élevage et d'engraissement spécifiques se développeront également autour de cette population. Le recours à la césarienne systématique et en lien à la conformation de l'animal pourra s'appuyer sur un réseau très dense de vétérinaires belges mais aussi sur le développement de compétences chez les éleveurs.

Enfin les consommateurs jouent également un rôle en s'alignant aussi sur le référentiel du maigre et du tendre, en lien notamment avec les acteurs de la santé (mettant en avant des risques liés à la consommation de certaines graisses).

Le système cognitif et normatif qui fait la robustesse du « maigre et du tendre » s'est donc développé initialement grâce à trois acteurs : des éleveurs sélectionneurs, des bouchers et des vétérinaires. Il a abouti à un système qui aligne au sein du même régime Blanc Bleu Belge, éleveurs, vétérinaires, bouchers, distributeurs et consommateurs.

interrogés nous explique que soit l'hypertrophie est associée à de plus grosses fibres, comme pour le Piétrain, soit à de petites fibres plus nombreuses, ce qui est le cas pour le Blanc Bleu Belge et pour le Texel. Il nous explique par contre que ce sont des micro-ARN qui interviennent pour le Texel, mécanisme dont la découverte a fait l'objet de publications spécifiques (Clop *et al.*, 2006). Cet acteur dit ne pas avoir connaissance des caractéristiques de qualité de la fibre associée mais insiste sur l'intérêt de l'usage de la race en croisement. Par conséquent, si la race Texel Belge est décrite comme une race à viande, un

objectif clé de sa production est de produire des reproducteurs pour le croisement industriel.

Dans leur analyse détaillée de la situation du Blanc Bleu Belge, pour comprendre où se situent les irréversibilités et verrouillages, Stassart et Jamar (2009) montrent que le verrouillage passe par plusieurs dimensions qui se cristallisent autour de la notion de « maigre et tendre ». Leur analyse souligne que cette construction sociale de la qualité est partagée par tous les acteurs de la filière depuis les éleveurs (notamment à travers leurs pratiques de sélection), les engraisseurs (à travers le choix du système alimentaire), les bouchers (à travers des techniques et savoir-faire de découpe), les revendeurs et les consommateurs (à travers leurs goûts et préférences). L'étude de la situation du Texel Belge révèle que des savoirs et savoir-faire sont également partagés dans les deux systèmes. Pour les deux races, la pratique de la césarienne est importante même si elle est en proportion beaucoup moins utilisée pour le Texel Belge que pour le Blanc Bleu Belge. Le vétérinaire interrogé précise que le savoir-faire en jeu est celui des vétérinaires bien sûr mais également celui des éleveurs, qui préparent l'intervention du vétérinaire.

Autour des deux races se sont également constitués des réseaux d'acteurs semblables (vétérinaires, dont la formation et les recherches sont historiquement attachées à la faculté vétérinaire de Liège, bouchers). Les travaux des vétérinaires de l'université de Liège, outre leur intérêt pour la sélection des deux races pour les croisements industriels en Europe et Amérique du Nord, ont également l'ambition d'orienter l'usage de ces races hyperspécialisées en croisement sur des races locales dans les pays du Sud (voir par exemple Leroy *et al.*, 2012). Les deux races sont orientées vers le croisement industriel ce qui a des conséquences notamment en termes de choix de reproducteurs mais aussi de réseaux de mise en marché. Un des acteurs interrogés souligne d'ailleurs la pertinence commune de ces deux races pour l'usage en croisement. L'objectif principal des éleveurs de Texel Belge interrogés est de vendre des animaux reproducteurs mâles pour le croisement. Ceci explique pourquoi leur activité de sélection est centrale et qu'elle se tourne également vers l'exportation. En effet les reproducteurs mâles sont essentiellement vendus à l'étranger car ils peuvent y atteindre des prix bien plus élevés qu'en Belgique (au Royaume-Uni notamment). De même, des essais d'exportation de semences congelées ont été tentés pour contourner les difficultés à exporter des animaux sur pieds. Ceux-ci se heurtent toutefois aux difficultés d'insémination à partir de semences congelées dans l'espèce ovine, car celle-ci a un taux de réussite bien plus faible que dans l'espèce bovine.

Par conséquent, même si la race est présentée comme une race à viande et que le débouché viande est effectif pour une partie des animaux, c'est bien l'activité de sélection qui joue un rôle moteur dans la vente des animaux et le marché des reproducteurs qui reste la principale motivation économique des éleveurs.

Dans le cadre de l'organisation de la sélection en Belgique, les concours apparaissent comme des lieux importants de partage d'un modèle entre éleveurs de différentes espèces. Un des éleveurs interrogés a par exemple pris la décision d'élever des Texels Belges après avoir passé durant son enfance du temps dans les concours de Blanc Bleu Belge en y accompagnant les membres de sa famille. Les concours nationaux du Blanc Bleu Belge et du Texel Belge sont

organisés lors des mêmes salons agricoles nationaux de Bruxelles (décembre) et de Libramont (juillet). Ces concours jouent un rôle fondamental pour les éleveurs, c'est en effet pour eux une façon de se faire connaître en tant que sélectionneurs, et donc de vendre des reproducteurs par la suite. Lors des concours, les animaux sont évalués par des juges confirmés. Pour devenir juge confirmé, un juge doit participer lui-même au concours pendant trois ans, puis être formé à l'évaluation par un ancien juge, avec lequel il pratique le jugement lors de concours pendant trois ans, ce qui contribue aussi probablement au maintien d'un modèle commun.

Les deux dispositifs Blanc Bleu Belge et Texel Belge sont « encastrés » dans les réseaux à la fois liés aux concours, aux vétérinaires et aux normes partagées. Cependant, la comparaison des verrouillages en Blanc Bleu Belge et en Texel Belge montre des degrés d'irréversibilité différents que nous attribuons notamment à deux éléments :

- en Blanc Bleu Belge, le marché de la viande et les consommateurs participent aussi à ce verrouillage *via* le référentiel du maigre et du tendre, alors qu'en Texel, le référentiel dissocie le bon animal reproducteur et la qualité du produit de viande, le Texel Belge étant utilisé en croisement industriel terminal. Le consommateur belge de viande ovine ne participe pas de la même manière à la qualification du « bon morceau de viande » qu'en Blanc Bleu Belge et nous faisons de même l'hypothèse que le boucher joue un rôle moindre dans le cas du Texel Belge que dans celui du Blanc Bleu Belge ;
- en Texel le recours à la césarienne n'est pas systématique car son impact économique est plus important. Si la césarienne est la règle en Blanc Bleu Belge, elle est donc plutôt évitée chez les éleveurs de Texel Belge. Cela s'explique par le coût relatif de l'acte qui est plus élevé pour les ovins que pour les bovins si on le rapporte à la valeur économique de l'animal. Ensuite, la possibilité, mentionnée par plusieurs éleveurs, de repousser l'animal dans la matrice en cas de difficulté d'agnelage, afin de pratiquer ensuite une césarienne, donne également plus de flexibilité. L'éleveur peut ainsi « prendre le risque » d'un agnelage « naturel », cette décision pouvant potentiellement faire l'objet d'une certaine réversibilité par la suite. Le fait de limiter la césarienne par rapport au Blanc Bleu Belge, amène plusieurs éleveurs à parler d'un « retour en arrière » ces dernières années. Les modalités de celui-ci varient : soit le processus de sélection a été moins loin pour des critères de taille et de morphologie et permet toujours que les Texels agnèlent par voie naturelle, soit la sélection sur le petit gabarit a été trop loin, et les éleveurs recherchent alors du gabarit dans leur propre sélection ou constatent globalement un retour en arrière pour ce critère. D'autres encore constatent un retour en arrière par rapport au caractère culard.

3.2 Le Texel Belge, une population animale avec une dimension locale ?

En comparant eux-mêmes dans leur discours Texel Belge et Blanc Bleu Belge, et plus rarement Piétrains, plusieurs acteurs interrogés mentionnent l'œil du sélectionneur belge : « le Belge est améliorateur au niveau de la viande ». La figure du sélectionneur de Texel Belge est liée à celle du

sélectionneur belge en général : « on rejoindra peut-être à un moment donné l'œil du Belge par rapport à la sélection, le Belge est un bon sélectionneur au niveau... allez... On voit ça en Piétrain, on voit ça en Blanc Bleu ». Cette caractéristique, liée à « l'œil » de l'éleveur, est mentionnée par plusieurs d'entre eux. « L'œil » permet par exemple d'évaluer le rendement carcasse ou de repérer un animal considéré comme bon pour la production de viande (carcasse, ligne du dos, forme du gigot sont quelques-uns des critères mentionnés) et cette mention est souvent faite en comparaison avec le Blanc Bleu Belge.

Plusieurs modalités de cet ancrage local ont été identifiées (Lauvie et Stassart, 2014) dont nous explicitons plusieurs dimensions ci-dessous :

- les ressources biologiques et les caractéristiques pédo-climatiques.

Ce n'est pas par les dimensions agro-écosystémiques du territoire, telles que les ressources végétales, que s'opère l'ancrage du Texel Belge. Les éleveurs insistent sur le fait que c'est une race d'herbage, la race demandant des prairies d'une certaine qualité. Par contre, les éleveurs mentionnent le fait que d'après leur expérience, elle ne peut être élevée dans des conditions de températures trop élevées, elle apparaît de ce point de vue adaptée aux conditions climatiques belges ;

- les organisations, outils collectifs et réseaux.

Des travaux (Stassart et Jamar, 2009) ont montré le rôle joué par différents dispositifs collectifs en Belgique pour construire le modèle de production de viande belge. Ils ont montré le rôle joué en Blanc Bleu Belge par la grille de découpe belge de la viande qui établit une équivalence entre un modèle de découpe qui repose sur des savoir-faire collectifs et une qualification des carcasses. Cette grille de découpe fut mise au point par la fédération des bouchers belges au milieu des années 1970, moment où les éleveurs belges de Blanc Bleu Belge culard se sont organisés en Herdbook (Stassart, 2003). Nous avons montré que les concours peuvent aussi jouer un rôle dans la transmission d'un modèle belge de la sélection animale, en tant que lieu - foire/salon - où les concours de différentes espèces se croisent. Stas et Mougenot (2009) mentionnent également l'importance de la mise en évidence des qualités musculaires des animaux lors des concours de porcs Piétrain. Enfin, les réseaux de vétérinaires peuvent aussi établir des liens entre espèces, car les mêmes vétérinaires peuvent donner des soins aux deux espèces ;

- l'organisation des savoir-faire.

L'activité des vétérinaires et leur savoir-faire, mais aussi le savoir-faire de l'éleveur lui-même, pour préparer l'acte de césarienne, sont partie intégrante du modèle de sélection animale belge. Un des acteurs interrogés, proche du territoire français, explique que ce savoir-faire distribué entre vétérinaires et éleveurs belge autour de la préparation de la césarienne ne se retrouve pas de l'autre côté de la frontière. Les bouchers belges développent également des savoir-faire spécifiques liés à la découpe anatomique qui repose sur un double principe de « parage à l'excès » (aucun reste de graisse) et de découpe selon le fil du muscle (Stassart, 2005) ;

- le marché et les habitudes de consommation.

Cette dimension contribue peu à l'ancrage local pour le Texel Belge puisque le principal marché, celui des

reproducteurs, se situe en dehors de Belgique, alors qu'à l'inverse, la consommation de viande est très largement majoritaire pour le Blanc Bleu Belge, ce qui contribue fortement à l'ancrage du modèle (Stassart et Jamar, 2009) ;

- des systèmes d'élevage liés à de petites structures.

Les systèmes d'élevage du Texel Belge, du fait notamment d'une demande importante de soins au moment des agnelages, renvoient à des troupeaux de petite taille. Une majorité des éleveurs sélectionneurs vivent également d'une autre activité. Les éleveurs interrogés se décrivent pour beaucoup comme des éleveurs amateurs, pluriactifs. Cette configuration est la plus répandue en élevage ovin en Belgique (Encadré 1).

L'ancrage local passe donc notamment par des dimensions organisationnelles, des savoirs et savoir-faire, qui étaient au cœur de notre analyse du régime socio-technique. Nous discuterons par la suite de l'intérêt à expliciter ce que recouvre cet ancrage dont nous venons de préciser différentes dimensions, dans les situations où on qualifie une population animale de locale, car selon les populations, cela peut renvoyer à des logiques très contrastées. Cette situation soulève également fortement la question des capacités d'adaptation du système, mais aussi du renouvellement de la ressource génétique elle-même, qui dépend aujourd'hui d'une importante surveillance au moment de l'agnelage (Lauvie et Stassart, 2014).

4 Discussion : l'intérêt d'explicitier la dimension locale des ressources génétiques

Les éleveurs interrogés sont pour plusieurs d'entre eux connus pour leur participation aux concours. Cela permet de souligner l'importance de ces concours dans la transmission de modèles, sans que nous puissions nous prononcer sur la proportion d'éleveurs restant à l'écart de ces concours ni sur d'éventuelles autres modalités de transmission du modèle chez ces derniers. Les éleveurs interrogés vont de ceux qui sont en activité depuis plusieurs années jusqu'aux retraités. Notre échantillon ne comprenait pas d'éleveurs plus jeunes, récemment installés. Il n'est donc pas possible de se prononcer sur d'éventuelles différences par rapport à l'ancrage dans le modèle décrit ci-dessus. Nous avons également peu d'éleveurs en zone flamande dans notre échantillon, ce qui ne nous a toutefois pas empêchés d'appréhender la dimension belge de la figure du sélectionneur. Enfin, il aurait été possible d'élargir le nombre de points de vue de bouchers et vétérinaires praticiens (un seul de chaque), mais aussi d'interroger des éleveurs ayant tenté de modifier des éléments du système Texel et ayant échoué (taille de troupeau, conditions climatiques, valorisation des produits etc.), dont les expériences nous ont été rapportées sans que nous les ayons enquêtés directement.

Hinrichs (2003) constate qu'il y a souvent un raccourci consistant à considérer toute forme de localisation comme un contrepoint à la mondialisation, et plus spécifiquement à l'industrialisation et l'homogénéisation de l'agriculture qui lui sont associées. Les races hyperspécialisées sont pourtant à la fois des produits de dispositifs de sélection ancrés en Belgique (Daniaux *et al.*, 2006) et alimentent, plus ou moins directement, une forme industrialisée et globalisée de

l'agriculture (Stassart et Jamar, 2009). Ainsi Stas et Mougenot (2009) soulignent que la sélection du Piétrain, enracinée dans les traditions d'un élevage familial, produit un verrat terminal pour l'industrie.

Cette étude de cas invite donc à préciser à quoi réfère la qualification locale d'un système et d'une race. Dans le cas du Texel Belge, la référence est la Belgique, c'est-à-dire un territoire national. Dans d'autres cas, le local qui fait sens pourra concerner des territoires de plus petite taille, plus homogènes et moins densément peuplés.

L'ancrage des races hyperspécialisées belges peut donc être considéré comme allant de pair avec une adaptation de la race à un dispositif belge de production de viande, et ce malgré une variabilité entre espèces en termes de filières de mise en marché de la viande.

Cette adaptation à un dispositif belge apparaît selon les personnes interrogées comme associée à un déficit de capacités d'adaptation dès lors que certains éleveurs souhaitent modifier certaines dimensions du système. On peut donc également parler de verrouillage dans le cas du Texel Belge, même si celui-ci apparaît moins fort qu'en Blanc Bleu Belge du fait de possibles réversibilités mentionnées par les acteurs. Plusieurs personnes interviewées ont fait référence à des expériences ayant révélé l'inadaptation de la race à des modifications dans les conditions d'élevage. Deux conditions ont en particulier été évoquées, l'élevage de troupeaux de taille plus importante que ce que l'on rencontre en moyenne, et l'élevage dans des conditions climatiques distinctes de celles rencontrées en Belgique. En effet plusieurs exemples d'utilisation de la race dans des pays au climat plus chaud ont été rapportés et ont conduit à des échecs, notamment du fait de problèmes respiratoires rencontrés par les animaux, suite aux effets de la sélection hypervieanduse sur la morphologie des animaux. Certains éleveurs ont également mentionné des exemples de collègues qui ont constitué des troupeaux de plus de 100 brebis et ont eu des difficultés de conduite essentiellement dues à la forte demande de surveillance et de soin durant l'agnelage.

L'ancrage se fait ici bien plus par des dimensions organisationnelles et des questions de pratiques et de savoir-faire qu'en mobilisant des ressources « naturelles » du territoire par exemple. Différentes dimensions du système socio-technique sont en jeu dans cet ancrage, réseau d'acteurs et formes d'organisation, normes, mais aussi objets techniques. L'étude de cette situation illustre bien le fait que, lorsque l'on mentionne l'adaptation des races locales, se posent à la fois des questions de modalités d'adaptation aux systèmes d'élevage dans leurs dimensions agro-écosystémiques, et des questions de modalités d'adaptation aux systèmes socio-techniques. Dans les travaux sur les races locales ou sur la génétique de l'adaptation, c'est le plus souvent à ce premier volet de l'adaptation, c'est-à-dire l'adaptation aux systèmes d'élevage et à leur dimension agro-écosystémique que l'on se réfère. Cet enjeu avait été pris en compte de longue date par Vissac (2002), qui souligne le besoin qui s'est exprimé, dans les années 1970, de poser la question des races bovines adaptées à des « systèmes d'élevage utilisateurs d'espaces aux potentialités fourragères médiocres, aux contraintes de milieu fortes ». Il propose une représentation de la dynamique des populations selon les systèmes d'élevage, organisant les populations animales en types polarisés le long d'un gradient de milieux de moins en moins

intensifs. Il souligne la possibilité de territorialiser cette représentation en prenant en compte la répartition sur le territoire de différents zonages agro-écologiques. L'adaptation du Texel Belge à un dispositif de production de viande est donc très éloignée de l'adaptation évoquée ici pour les races rustiques. Les travaux plus récents, notamment en génétique, remettent en avant les enjeux d'adaptation. Minery *et al.* (2013) identifient par exemple l'enjeu en élevage du choix d'« un animal adapté à un milieu donné », et ce au-delà des seules populations animales locales. Que ce soit dans les travaux de Vissac ou ceux plus récents des généticiens, si les dimensions agro-écosystémiques des systèmes d'élevage sont mises en avant, cela n'exclut pas que la dimension de mise en marché des produits, et les enjeux de filière et plus largement d'organisation, apparaissent en filigrane. Il convient donc d'élargir ce volet système d'élevage à différentes composantes des systèmes socio-techniques dans les approches des populations animales d'élevage, et de préciser et questionner les enjeux qui sous-tendent les états d'adaptation que l'on étudie. Il est aussi essentiel de bien distinguer l'adaptation comme *état*, de l'adaptation comme *processus*, la situation que nous avons étudiée illustrant qu'une population animale très adaptée à un système socio-technique donné peut se révéler peu ou pas adaptable lors de changements de composantes de ce système.

De plus, lorsque le projet de l'éleveur est de valoriser d'autres produits que des animaux reproducteurs, il se tourne vers d'autres races que le Texel, ou l'utilise uniquement en croisement.

Cela fait écho à l'invitation de Stassart et Stilmant (2012) à considérer le local (et le territoire) non comme *donnés* mais comme *construits*. Ainsi, il est important, de s'interroger sur ce à quoi renvoie le local qui fait sens pour les acteurs ; ainsi qu'au rôle que l'on fait jouer à cette dimension « locale » dans les projets de développement conçus par ces acteurs, comme l'illustrent par exemple les travaux de Forney et Häberli (2014) sur les différentes dimensions du local qui se déploient dans des projets de développement de systèmes agro-alimentaires localisés, avec par exemple le local comme frontière administrative, le local comme provenance ou encore le local comme proximité.

5 Conclusion

Le cas de la race ovine Texel Belge, avec le paradoxe apparent de son hyperspécialisation et de sa dimension locale, invite précisément à interroger la notion de « local ». La mise en perspective de deux cadres de lecture, celui de l'ancrage local de la gestion de la race et celui du système socio-technique dans lequel elle s'inscrit (et du verrouillage de celui-ci), met en évidence le fait que la gestion des ressources génétiques en élevage couvre en réalité une très large diversité de situations, selon les voies par lesquelles passe le processus d'ancrage à un territoire. Ainsi la situation du Texel Belge très spécialisé mais pour lequel un manque d'adaptabilité est souligné, contraste fortement avec certaines races locales dont on souligne les capacités d'adaptation à des environnements changeants. Ce travail met en fait en évidence que lorsque l'on qualifie une population animale d'élevage de *locale*, il est utile d'explicitier quel est ce « local » qui fait sens pour les acteurs impliqués.

Remerciements. Ce travail a été effectué dans le cadre du projet ANR « *Organismes et Organisations Localement Adaptés* » (O2LA) (projet ANR- 09-STRA-09).

Il a également bénéficié du soutien du département SAD (*Sciences pour l'action et le développement*) de l'INRA.

Nous remercions également les éleveurs et les autres personnes qui nous ont reçus lors des entretiens.

Références

- Audiot A. 1995. Races d'hier pour l'élevage de demain. INRA Éditions.
- Audiot A, Bouche R, Brives H, *et al.* 2005. Populations animales locales et produits de qualité : comment valoriser transforme la ressource génétique ? *Les Actes BRG*. (5): 577–592.
- Bertaglia M, Mormont M, Trommetter M. 2005. Conserving local goat breeds and traditional pastoralism in southern France. *Agr. Med.* 135: 77–94.
- Clop A, Marcq F, Takeda H, *et al.* 2006. A mutation creating a potential illegitimate microRNA target site in the myostatin gene affects muscularity in sheep. *Nat. Genet.* 38(7): 813–818.
- Cowan R, Gunby P. 1996. Sprayed to death: Path dependence, lock-in and pest control strategies. *Econ. J.* 106(436): 521–542.
- Daniaux C, Stassart P, Massart S, Donnay I, Baret PV. 2006. Conservation des ressources génétiques animales en Région Wallonne : le paradoxe de l'hyper spécialisation. *3R* (13): 355–355.
- Forney J, Häberli I. 2014. Introducing 'Seeds of Change' into the Food System? Localisation Strategies in the Swiss Dairy Industry. *Sociol. Rural.* 56(2): 135–156. doi: [10.1111/soru.12072](https://doi.org/10.1111/soru.12072).
- Gandini GC, Ollivier L, Danell B, *et al.* 2004. Criteria to assess the degree of endangerment of livestock breeds in Europe. *Livest. Prod. Sci.* 91(1–2): 173–182.
- Geels FW. 2004. From sectoral systems of innovation to socio-technical systems: Insights about dynamics and change from sociology and institutional theory. *Res. Policy* 33(6–7): 897–920. doi: [10.1016/j.respol.2004.01.015](https://doi.org/10.1016/j.respol.2004.01.015).
- Hinrichs CC. 2003. The practice and politics of food system localization. *J. Rural. Stud.* (19): 33–45.
- Lauvie A, Stassart P. 2014. Can systems using hyper specialized breeds be considered as localized agrifood systems? The example of the Belgian Texel breed. European IFSA Symposium, Berlin, April 2014. En ligne : http://ifsa.boku.ac.at/cms/fileadmin/Proceeding2014/WS_2_4_Lauvie.pdf (consulté le 11 avril 2016).
- Leroy P, Moula N, Huart A, *et al.* 2012. Amélioration des performances génétiques des races tropicales par les races wallonnes. 15^e Journée Outre-mer. Gembloux Agro-Bio Tech, En ligne, https://orbi.ulg.ac.be/bitstream/2268/132231/1/Journees-OutreMer-25-08-2_corr.pdf, consulté le 18/04/2016.
- Ligda C, Casabianca F. 2013. Adding value to local breeds: challenges, strategies and key factors. *Anim. Genet. Resour.* (53): 107–116.
- Martin-Collado D, Diaz C, Maki-Tanila A, *et al.* 2012. The use of SWOT analysis to explore and prioritize conservation and development strategies for local cattle breeds. *Animal* 7(6): 885–894.
- Mathias E, Mundy P, Koehler-Rollefson I. 2010. Marketing products from local livestock breeds: an analysis of eight cases. *Anim. Genet. Resour.* (47): 59–71.
- Minery S, Brochard M, Pinard D. 2013. La génétique : des potentialités renouvelées pour une meilleure adaptation des animaux à différentes conduites d'élevage. *Ethnozootecnie* (95): 39–42.

- Stas S, Mougenot C. 2009. Les concours de cochons « Piétrain ». regard anthropologique sur une race au carrefour de son histoire. *Ethnographiques.org* (19): <http://www.ethnographiques.org/./2009/Stas,Mougenot>.
- Stassart P. 2003. Produits fermiers : entre qualification et identité. *PIE* Peter Lang-EcoPolis.
- Stassart P. 2005. Construction d'un marché alternatif de viande bovine fermière. *Econ. Rural.* (286–287): 29–44.
- Stassart P, Jamar D. 2008. Steak up to the horns: the conventionalization of organic stock farming: knowledge lock-in in the agrifood chain. *GeoJournal* (73): 31–44.
- Stassart P, Jamar D. 2009. Agriculture Biologique et Verrouillage des Systèmes de connaissances. Conventionalisation des Filières Agroalimentaires Bio. *Innov. Agron.* 4: 313–328.
- Stassart P, Stilmant D. 2012. Lorsqu'une filière s'identifie à son territoire : que nous apprend l'expérience du « Boeuf des prairies gaumaises ». XVII Carrefour de la Production animale : « De la production à la consommation locale de produits animaux ». <https://orbi.ulg.ac.be/bitstream/2268/131450/1/Stassart%20Stilmant%202012%20Boeuf%20des%20Prairies%20Gaumaises.pdf>, consulté le 11 avril 2016.
- Vissac B. 2002. Les vaches de la République : saisons et raisons d'un chercheur citoyen. INRA Editions.

Citation de l'article : Lauvie A, Stassart P. 2016. Les races hyperspécialisées entre verrouillage et ancrage local, l'exemple du Texel Belge. *Cah. Agric.* 25: 45004.